

*Claus D. Pusch*

## Verbes recteurs faibles en occitan

### 1 Introduction

Cet article a comme objet un phénomène qui se situe à la lisière entre syntaxe et morphologie, d'un côté, et sémantique et pragmatique, de l'autre.<sup>1</sup> Il sera question des verbes qui, suivant la terminologie introduite par Blanche-Benveniste (1989), se désignent comme *verbes recteurs faibles*. L'article se divise en trois parties: La section 2 est consacrée à la description de la classe des verbes dits «recteurs faibles» et aux particularités morpho-syntaxiques qui caractérisent ces verbes. Dans un deuxième temps (section 3), je montrerai que cette classe de verbes se retrouve aussi dans le dialecte occitan parlé en Gascogne et que, dans ce dialecte gallo-roman, la morpho-syntaxe permet de distinguer assez nettement les usages à rection faible des usages à rection forte, les deux étant possibles pour la plupart des verbes en question. Dans la section 4, la perspective sur le phénomène de la rection faible sera élargie et étendue à certains autres verbes qui, dans l'approche de Blanche-Benveniste, ne constituent pas de verbes recteurs faibles typiques mais qui s'apparentent à cette classe de verbes; je fournirai des exemples de l'occitan gascon qui corroborent cette parenté.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, voici quelques indications sur les études disponibles consacrées aux verbes recteurs faibles: Pour le français, cette classe de verbes est analysée et documentée non seulement dans le travail de Blanche-Benveniste (1989) mais aussi et de façon très détaillée dans plusieurs articles de Andersen (1993; 1996; 1999) et dans sa thèse inédite (Andersen 1997).<sup>2</sup> Les premières études sur les verbes recteurs faibles – mais avec une terminologie différente – prennent en exemple l'anglais; ici, il faut citer avant tout l'article de Urson (1952). Avec Venier (1991) nous disposons en outre d'une étude monographique consacrée en grande partie à la classe des verbes qui nous intéresse. Cette étude compare et évalue avant tout les approches anglo-saxonnes en s'appuyant en partie sur des exemples italiens, mais elle ne peut pas vraiment être considérée comme une étude des verbes recteurs faibles en italien. Elle diffère des travaux sur le français aussi par le choix des données linguistiques en privilégiant des exemples soit forgés soit tirés de l'écrit, tandis que les contributions de Blanche-Benveniste et d'Andersen sont basées sur le dépouillement de corpus et, vu que l'emploi des verbes recteurs faibles est un phénomène éminemment oral, sur des corpus de langage parlé. C'est cette même démarche empirique qui sera suivie dans le présent article.

---

<sup>1</sup> Je remercie Gaétane Dostie (Sherbrooke) de ses remarques très utiles sur une version préliminaire de cet article, et Raphaële Wiesmath (Munich) pour sa lecture critique de la version finale.

<sup>2</sup> Pour une description de la rection faible en français en termes guillaumiens cf. Boone (1996).

## 2 Verbes recteurs faibles: définition, délimitation du paradigme et spécificités morpho-syntaxiques

Les verbes recteurs faibles appartiennent à la classe des verbes capables de régir une proposition complétive. Bien que le terme de «verbes recteurs faibles» ait une apparence plutôt fonctionnelle – faisant allusion au statut actantiel des verbes en question –, Blanche-Benveniste en fournit d’abord une définition formelle:

Je définirai la classe de «verbes recteurs faibles» par la double possibilité de construction qu’ils ont; on peut les trouver en tête de la construction, suivis d’une *que*-phrase qui a les apparences d’un complément [...] ou en incise, après la séquence à apparence de complément (ou à l’intérieur de cette séquence). (Blanche-Benveniste 1989: 60)

La particularité des verbes recteurs faibles, comparés à d’autres verbes recteurs d’une proposition complétive, est donc leur liberté de position, de sorte que ces verbes peuvent être placés après ou insérés dans la subordonnée qu’ils semblent régir sur le plan syntaxique, tel que c’est illustré par l’exemple (inventé) en (1):

- (1a) je crois qu(e) j’ai lu ça dans le *Figaro*
- (1b) j’ai lu ça dans le *Figaro*, je crois
- (1c) j’ai lu ça, je crois, dans le *Figaro*

Notamment quand ces verbes sont placés au milieu de la subordonnée qu’ils sont censés régir, ils apparaissent comme une parenthèse dans cette subordonnée. Cet effet leur a valu le terme de «verbes parenthétiques», introduit par Urmson (1952: 480s) qui, en discutant le groupe de phrases anglaises en (2):

- (2a) I suppose that your house is very old.
- (2b) Your house is, I suppose, very old.
- (2c) Your house is very old, I suppose.

dit:

In some contexts it will be virtually indifferent, on all but stylistic grounds, whether the verb occurs at the beginning, middle, or end of the indicative sentence with which it is conjoined; this will not always be so, but when it is the verb will be said to be used purely parenthetically. (Urmson 1952: 481)

Ces verbes parenthétiques ou recteurs faibles ressemblent aux verbes de citations qui accompagnent le discours rapporté direct (cf. Tuomarla 1999: 117ss) et qui permettent, eux aussi, des constructions en incise. C’est pour cela que Blanche-Benveniste met sur le même pied des exemples comme (3) et (4) et considère dans les deux cas les verbes matrices comme recteurs faibles (Blanche-Benveniste 1989: 53):

- (3) «Je viens», il m’a dit (m’a-t-il dit)
- (4) c’était jeudi, je crois bien

Cependant, les verbes recteurs faibles qui seront pris en compte ici ne sont pas seulement des *verba dicendi*, mais surtout des *verba cogitandi et putandi*, donc des verbes exprimant

un avis ou une attitude psychologique, les exemples phares étant *penser* et *croire* ou plutôt leurs équivalents en occitan gascon.

Les verbes utilisés comme recteurs faibles se distinguent des verbes (ou des usages) à rection forte par certaines particularités morpho-syntaxiques. En position d'incise ou de parenthèse, la particularité morphologique la plus évidente de ces verbes, comparés aux recteurs forts, est l'absence du morphème de subordination *que*. Le complémentateur *que* (ou ses équivalents romans issus des conjonctions latines *quod*, *quia*, et autres) fonctionne généralement comme marque visible d'une subordination syntaxique, à côté, souvent, du mode subjonctif. Cette absence du complémentateur n'est pourtant pas une condition préalable pour parler d'un usage à rection faible. Ainsi, d'après Blanche-Benveniste (1989: 62), le verbe *croire* dans (5) possède la valeur sémantique pleine de «accorder sa croyance» et est donc recteur fort; contrairement à (6), où «croire (bien)» est recteur faible. Le morphème de subordination apparaît cependant dans les deux cas:

- (5) je crois qu'il est innocent
- (6) je crois bien qu'il va pleuvoir

Il faut souligner que l'omission du complémentateur, de règle en cas d'incise, est beaucoup moins courante en cas de phrase matrice initiale.<sup>3</sup> Pourtant, selon les résultats des analyses effectuées sur corpus par Martineau (1993) concernant la rection faible en français québécois et ontarien, on constate dans ces variétés d'outre-mer une tendance, en cas de rection faible, à la construction sans morphème de subordination, même si le verbe recteur précède la subordonnée (ex. tirés de Martineau 1993: 80s):

- (7) je crois c'était avec Rock Hudson
- (8) j'crois faut qu'j'alle ouvri' ça
- (9) je pense c'était quatre cent
- (10) i disaient c'était pas défendu de s'amuser en famille
- (11) i' disent j'suis fou

A part l'absence du morphème de subordination *que*, les verbes recteurs faibles se caractérisent par un certain nombre de traits et de restrictions morpho-syntaxiques qui indiquent une «verbalité» réduite. Blanche-Benveniste (1989) et Andersen (1996: 308-311) proposent un certain nombre de tests et d'indices qui permettent de mettre à l'évidence ce statut flexionnel particulier. Ainsi, dans un usage de recteur faible, les verbes recteurs acceptent difficilement ou pas du tout la pronominalisation de la subordonnée (Blanche-Benveniste 1989: 62):

- (12a) il paraît qu'il est malade
- (12b)? il le paraît

---

<sup>3</sup> L'absence apparemment elliptique ou l'apparition apparemment redondante du complémentateur *que*, en cas d'incise ou en position initiale, ont fait l'objet d'une série d'études récentes; cf. Deulofeu / Veronis (2002) pour le français hexagonal, Martineau (1988) et Wiesmath (2002) pour le français canadien, ou encore Conni (2001) pour l'italien et Silva-Corvalán (1998: 230s) pour l'espagnol nord-américain. Les trois auteures qui étudient des variétés romanes américaines s'accordent pour rejeter l'hypothèse d'une influence directe de l'anglais pour ce type de subordination sans complémentateur.

- (13a) je crois c'était avec Rock Hudson  
 (13b)? je le crois

Les verbes recteurs faibles n'apparaissent qu'avec certaines personnes grammaticales. Ainsi, les *verba putandi et cogitandi* sont restreints à la 1<sup>e</sup> personne du singulier. Avec un pluriel, ils ne semblent déjà plus correspondre à des recteurs faibles (exemple forgé):

- (14a) c'est jeudi, je crois  
 (14b)? c'est jeudi, nous croyons  
 (14c)? c'est jeudi, on croit

Les verbes recteurs faibles sont également soumis à des restrictions quant au temps ou au mode. Andersen (1996: 311) fournit l'exemple cité en (15), où elle considère le conditionnel comme inapproprié:

- (15a) ça faisait partie je crois de l'éducation  
 (15b)\* ça faisait partie je croirais de l'éducation

Cet avis ne fera peut-être pas l'unanimité parmi les locuteurs natifs du français. Quant au *verbum dicendi dire* en situation de rection faible, un conditionnel semble non seulement possible, comme l'indique l'exemple québécois imaginé en (16; G. Dostie, c.p.):<sup>4</sup>

- (16) A: Sais-tu à quelle heure qu'elle est partie?  
 B: Bof! vers trois heures, je dirais. (\* je le dirais)

mais assez répandu, comme dans les exemples authentiques (17) et (18) du français de France (ex. tirés du corpus CREDIF; cf. Martins-Baltar *et al.* 1989: 320 et 234):

- (17) A: Pour vous ça remplace le caveau/ bon  
 B: ben ça: je dirais que ça agrandit le caveau/  
 A: m/ oui/ – B: ça agrandit le caveau  
 (18) A: elle a tout tué/ tout/ tout anéanti/ tout [...] tout [...] tout anéanti: tout [...]  
 B: tout anéanti?  
 A: ah oui oui toutes les valeurs morales toutes les valeurs familiales/ je dirais presque même peut-être les valeurs de couple

Même si les restrictions morpho-syntaxiques des verbes recteurs faibles s'imposent donc de manière différente selon les cas et selon le type (sémantique) du verbe en question, une «verbalité à contraintes» reste néanmoins le trait spécifique de cette classe de verbes. Cela a des conséquences pour leur statut pragmatique: au niveau de la structure de l'information, les constructions où apparaissent des verbes recteurs faibles se caractérisent par un renversement de la valeur informative: «c'est la proposition parenthétique [avec le verbe recteur faible; C.P.] qui est subordonnée à la véritable proposition, qui est le noyau de l'énoncé, porteur du message principal.» (Andersen 1996: 312) Les verbes recteurs faibles s'assimilent à des particules modales qui modifient la force assertive de la proposition qu'ils (resp. elles) semblent régir au niveau syntaxique, mais sans être eux-mêmes porteurs

<sup>4</sup> Le verbe *dire* en position de rection faible n'est d'ailleurs pas non plus soumis à la restriction de la 1<sup>e</sup> personne du singulier; cf. les exemples (10) et (11), cités plus haut, et la section 4.

d'une force assertive. C'est le point de vue d'Urmson qui avance: «the whole point of some parenthetical verbs is to modify or to weaken the claim to truth which would be implied by a simple assertion p.» (Urmson 1952: 484). Ces verbes ressemblent donc, d'un point de vue pragmatique, aux adverbes modaux, auxquels certains verbes recteurs faibles sont liés en plus par une proximité sémantique évidente (cf. Urmson 1954: 486ss; Venier 1991: 49ss et *passim*). Il s'agit de verbes «qui ne valent pas par leur pouvoir rectionnel mais par leur position énonciative» (Blanche-Benveniste 1986: 67).

Que les verbes recteurs faibles soient des éléments modalisateurs sans force assertive propre, est démontré aussi et de manière probante par les faits de langue que l'on rencontre dans l'occitan de Gascogne.

### 3 Verbes recteurs faibles de la 1e personne du singulier en occitan gascon

Le gascon, dialecte occitan parlé dans le Sud-Ouest de la France et dans le Val d'Aran en Espagne, possède, dans nombre de ses sous-dialectes, la particularité de faire précéder toute forme verbale conjuguée d'une particule que les linguistes ont pris l'habitude d'appeler «énonciative» (Bec 1995: 47s). Le paradigme des éléments énonciatifs comprend trois formes principales: un *que* préverbal, un *e* préverbal et un morphème zéro.<sup>5</sup> Voici quelques exemples de l'usage des particules *que* et *e*, tirés d'un corpus oral contemporain:<sup>6</sup>

- (19) tot *que* madura <tout ENC mûrit> (COG IIc: 66)
- (20) cadun *que* pren sus eth lor temps <chacun ENC prend (un peu) de son temps> (COG IVa: 27)
- (21) era *que* ditz buos e nos *que* disem bueus <elle ENC dit «buos» et nous ENC disons «bueus» (= bœufs)> (COG IIc: 3s)
- (22) adara non podi pas diser [...] quant de centenats *e* n'i avè <maintenant je ne peux pas dire combien de centaines il ENC y en avait> (COG VIII: 55s)
- (23) quan *e* vedem que Seaska *e* s'a mancat copar lo mus pr'amor deu collègi <quand nous ENC voyons que Seaska ENC a failli se casser la gueule à cause du collège> (COG IX: 438)
- (24) *E* voletz voletz vos asseitar aquí? <vous ENC voulez vous asseoir ici?> (COG VII: 32)
- (25) De quina façon *e* n'ei diferent? <de quelle façon il ENC en diffère?> (COG VIc: 5)

<sup>5</sup> Cf. Pusch (2001: 52ss) pour une discussion approfondie de la délimitation du paradigme des particules énonciatives et pour la justification de l'inclusion d'un morphème zéro.

<sup>6</sup> Ce corpus, intitulé «Corpus Occitano-Gascon» (COG) et recueilli en 1996/97, peut être consulté sur un cédérom joint à Pusch (2001). Il comprend les transcriptions de textes oraux (semi-)spontanés d'une durée totale d'environ 4 heures. Les références des exemples tirés du COG indiquent le texte (en chiffres romains) et la ligne (chiffres arabes) dans ces transcriptions. «ENC» dans les traductions françaises signale la position de la particule énonciative.

Ces exemples montrent les régularités distributives principales des particules énonciatives: le *que* préverbal apparaît dans les phrases principales affirmatives, porteuses du message principal et assertées. Le *e* préverbal, par contre, se trouve dans les subordonnées et dans les phrases interrogatives, deux environnements phrastiques où il ne peut avoir qu'une assertion réduite ou nulle, car ces phrases expriment soit des faits présupposés soit des faits inconnus au locuteur. D'accord avec l'opinion de la plupart des linguistes qui ont travaillé sur les particules énonciatives du gascon, on peut dire que ces particules sont des éléments modulant l'assertion ou l'assertivité de l'énoncé (Field 1985; Wüest 1985). Il n'est donc pas surprenant de retrouver l'énonciatif *que* dans des propositions subordonnées si celles-ci ne peuvent pas être considérées comme présupposées, ce qui est souvent le cas des subordonnées circonstancielles:<sup>7</sup>

- (26) *que* deishi a T\* benlhèu eth darrèr mot per'mor qu'eth temps *que* passa <je laisse peut-être le dernier mot à T\* parce que le temps ENC passe> (COG IVb: 222s)
- (27) qu'esplicavan çò qu'èra aquò dempuish quan çò *que* s'es passat <ils expliquaient ce que cela était depuis quand ça ENC s'est passé> (COG IIb: 51s)

et aussi dans des phrases interrogatives où le locuteur insinue une réponse ou qui ne portent pas sur des éléments ou des faits vraiment inconnus:

- (28) n'as pas avut peur é? *que* l'as telefonat abans a Diu? <tu n'as pas eu peur? tu ENC lui a téléphoné avant à Dieu?> (COG IVa: 161)
- (29) *qu'*es a puish prètz atau é? <c'est à peu près cela (n'est-ce pas?)> (COG IIa: 44)

T. Field, qui était un des premiers à avoir analysé les particules énonciatives du gascon en tant que modalisateurs exprimant ou réduisant la portée assertive des énoncés, et qui se réfère dans cette analyse à un modèle de l'acte illocutoire de Hare (1970), conclut:

the entire series of particles can be viewed as a continuum expressing the degree of intensity with which the speaker is putting forward the proposition contained in the sentence. [...] «Que» represents the normal level of subscription associated with unmarked assertion. [...] Lesser commitment to the propositional content than that associated with «que» is carried by «e», which is thus the basic unassertive particle. [...] Complete absence of speaker subscription can surface as Ø. (Field 1985: 81s)

Etant donné ce fonctionnement modalisateur et par là pragmatique des particules préverbaux du gascon, il est intéressant de voir comment se comportent les verbes de la classe des recteurs faibles quant au choix de cette particule préverbale. S'il est vrai – comme les faits du français le suggèrent – que ces verbes ne sont pas des verbes «pleins», mais des verbes à verbalité réduite, dont le statut syntaxique de verbe recteur ne correspond pas à leur valeur pragmatique, on devrait s'attendre à ce que cela influe sur la distribution des particules énonciatives dans le cas de la réaction faible en gascon.

<sup>7</sup> Pour une vue d'ensemble des relations entre différents types de phrases (subordonnées) et leurs degrés d'assertivité ou de présuppositionalité respectifs, cf. Huddleston (1999); pour une application à l'occitan gascon sur un fondement théorique légèrement différent, basé, entre autres, sur Hooper (1975), cf. Pusch (2000: 194s).

Le dépouillement de mon corpus confirme cette attente. Voyons le comportement des formes verbales *pensi* et *cresi*, le personne du singulier (1S) des verbes *pensar* <penser> et *créder* <croire>, tous les deux des verbes d'opinion ou d'attitude subjective utilisés dans beaucoup de langues comme recteurs faibles parenthétiques et même exemples prototypiques de cet usage. Dans le COG, ces formes se rencontrent une soixantaine de fois. Dans un peu moins de la moitié des cas, elles ne sont pas précédées d'un élément énonciatif, tandis que dans un peu plus de la moitié des cas, c'est la particule *que* qui précède. Pour la seule forme *pensi*, dont on relève 46 occurrences, elle apparaît dans 22 cas avec un *que*, dans un seul cas avec un *e* et dans 23 cas sans particule énonciative:

- (30) e la darrèra diferèncià Ø *pensi* qu'ei que que i a monde hèra mobilisats <et la dernière différence je ENC pense c'est qu'il y a des gens très engagés> (COG IX: 112)
- (31) Ø *pensi* qu'èra la la la mèma raça atau com los los pottocks <je ENC pense que c'était la même race que les pottocks (= petits chevaux basques)> (COG Vb: 21s)
- (32) cad/ cada an Ø *pensi* que i a mei e mei de monde <chaque année je ENC pense il y a de plus en plus de monde> (COG VIa: 42)
- (33) ad aqueth moment Ø *pensi* que lo moviment occitan qu'a crotzat la mea revòlta <à ce moment-là je ENC pense (que) le mouvement occitan a croisé ma période révoltée> (COG VIa: 82f.)
- (34) mes mhm qu'ei Ø *pensi* qu'ei drin diferent <mais c'est je ENC pense c'est un peu différent> (COG VIb: 61s)
- (35) que's va caler Ø *pensi* que parlaram tots anglés <il va falloir je ENC pense que nous parlerons [sic] tous anglais> (COG IX: 327)
- (36) aqui per contra Ø *pensi* n'i a pas <ici par contre je ENC pense il n'y (en) a pas> (COG IX: 375)
- (37) ne soi pas pressat Ø *pensi* n'èm pas pressat(s) tà d'aquò <je ne suis pas pressé je ENC pense nous ne sommes pas pressés pour (faire) cela> (COG XI: 251s)
- (38) A: n'es pas en pin  
B: ni en castanher e'm *pensi*  
<A: ce n'est pas en (bois de) pin – B: ni en châtaignier je ENC pense> (COG IIc: 27s)

Evidemment, avec un nombre d'occurrences plutôt limité, on ne peut pas se permettre des généralisations trop poussées. En plus, les cas où les verbes recteurs faibles du gascon apparaissent en position parenthétique – cas représenté par les exemples (35) à (37) – sont très peu nombreux, la plupart des exemples contenant le verbe recteur faible en position initiale de phrase, muni d'un complémenteur. Néanmoins, le fait que dans presque la moitié des occurrences de ces verbes il y a la particule énonciative zéro, paraît significatif. L'occitan gascon se sert ainsi de sa marque flexionnelle supplémentaire qu'est la particule préverbale pour indiquer que dans ces usages, les verbes tels que *pensi* et *cresi* ne sont pas des verbes «pleins», porteurs d'une force assertive propre, mais des verbes morphologiquement déficients et pragmatiquement affaiblis. Dès que le verbe en question gagne l'autonomie sémantique, qui dans le cas de *pensar* pourrait se paraphraser – comme l'avait fait Blanche-Benveniste (1986, 1989?) pour l'équivalent français – par «accorder sa

croissance à quelque chose», il est probable que la particule énonciative *que* réapparaisse. Cette tendance n'est cependant pas sans exception: j'ai relevé aussi des cas où un *que* apparaît devant un verbe que l'on pourrait considérer en position de recteur faible, comme dans le deuxième tour de parole de A dans l'exemple (39), qui contient en plus une occurrence du verbe *pensar* à sémantisme plein dans le tour affirmatif de B:

- (39) A: que cau botar l'imaginacion au poder dins lo cors d'occitan mes que lhèu en física o e/  
 B: òc que pensi òc  
 A: bon mes que pensi que l'avetz botada en / au poder la l'imaginacion vosautas  
 <A: il ENC faut privilégier l'imagination dans le cours d'occitan plus peut-être qu'en physique ou – B: oui je ENC pense oui – A: bon mais je ENC pense que vous l'avez privilégiée l'imagination vous(-autres)> (COG VIc: 32ss)

En résumant: si les verbes recteurs faibles en français se distinguent sur le plan de la morphosyntaxe des recteurs forts par la possibilité d'absence du complémenteur *que*, ce qui, selon l'analyse de Martineau (1993), tend à se répandre dans les variantes canadiennes du français même en position initiale non-parenthétique des verbes recteurs faibles, et par des contraintes flexionnelles, l'occitan gascon opère la même différenciation morpho-syntaxique par l'absence, devant les recteurs faibles, de la particule énonciative assertive *que* qui disparaît au profit notamment du morphème zéro.

Cette interprétation se voit étayée si l'on prend en considération d'autres verbes que les recteurs faibles à la 1<sup>e</sup> personne du singulier.

#### 4 Autres formes de verbes recteurs faibles en occitan gascon

On a déjà vu dans la section 2 que, parmi les *verba dicendi*, le verbe *dire* – ou *diser* en occitan de Gascogne – peut fonctionner également en tant que recteur faible. Parfois, ce verbe apparaît enchâssé, dans sa forme de la 1<sup>e</sup> personne du pluriel – *disons* en français et *disem* en gascon – dans une proposition qu'il est supposé de régir sur le plan syntaxique. Dans mon corpus, tous ces exemples de *disem* apparaissent sans la particule énonciative *que* et avec le morphème zéro:

- (40) e serà Ø disem hòrta justament? <(et) sera-t-elle ENC disons forte justament?>  
 (COG XI: 244)  
 (41) *que* disem «Freinet» tà simplificar las causas Ø disem ua pedagogia activa  
 <nous ENC disons «Freinet» pour simplifier les choses ENC disons une  
 pédagogie active> (COG IX: 98s)

L'exemple (41) est particulièrement éloquent car il contient la forme *disem* à la fois dans un usage de verbe «plein» (précédé de *que*) et de recteur faible (précédé de zéro). Le verbe *diser* est évidemment aussi le verbe introducteur par excellence du discours rapporté. Comme on l'a vu plus haut, Blanche-Benveniste (1989) avait analysé son équivalent français dans cette fonction de verbes du dire accompagnant le discours rapporté direct



comme verbe recteur faible (cf. ex. 3). Il est intéressant de noter qu'une fois de plus le gascon confirme ce statut particulier du verbe de dire, au moins quand il se trouve en position d'incise au milieu ou à la fin de la proposition rapportée. Dans ces cas de figure, la particule énonciative assertive *que* est de nouveau évitée, et on recourt à *e*, particule non-assertive, à d'autres morphèmes (allomorphes soit stylistiques soit dialectaux du *e* énonciatif) ou au morphème zéro. Malheureusement, le discours direct avec verbe *díser* en incise est inexistant dans le corpus oral ici dépouillé, il faut donc chercher des exemples dans le langage littéraire:<sup>8</sup>

- (42) «Aquò que passarà», *e's digo*. <<Cela passera», dit-il (il ENC se dit)> (Bec *apud* Pilawa 1990: 67)
- (43) – Aquò qu'ei plan pensat, Ø disó Lagisquet, lo can que poiré estar lo noste salvador. <<C'est bien pensé», ENC dit Lagisquet, «le chien pourrait être notre sauveur»> (Gastellú *apud* Pilawa 1990: 70)

Si le verbe du dire introduit le discours direct, la particule préverbale *que* prédomine:

- (44) Marieta, ua devòta de prumèra, *que* disè: «[...]» <Marieta, une dévotte de premier ordre, ENC disait...> (Lapassade *apud* Pilawa 1990: 67)

A part le verbe *díser* dans la 1e personne du pluriel, il y a un groupe de verbes à la 2e personne du singulier ou du pluriel qui, dans le corpus occitan en question, se comportent de façon comparable aux verbes recteurs faibles typiques de la 1e personne analysés avant. Il s'agit de verbes psychologiques et de perception par lesquels le locuteur s'adresse de manière phatique à son interlocuteur. On pourrait classer ces verbes comme marqueurs discursifs ou particules de contact. Il s'agit notamment des formes *saps* (2S) / *sabetz* (2P) du verbe *saber* <savoir>, *comprenes* (2S) / *comprenetz* (2P) du verbe *comprèner* <comprendre> et *ved(e)s* (2S) / *vedetz* (2P) du verbe *véder* <voir>. Pour ces formes de la 2e personne, la distribution de la particule énonciative gasconne souligne de nouveau leur statut de verbes affaiblis, dépourvus de force assertive: pour toutes les occurrences – qui, il faut l'admettre, ne sont pas nombreuses – ces verbes en situation de rection faible ne sont pas précédés de l'élément énonciatif assertif *que* mais de la forme zéro:

- (45) A: que i a lo manseng e lo mansengon Ø *sabetz* lo lo lo  
C: petit manseng oui  
<A: il y a le (gros) mansenc et le (petit) mansenc vous ENC savez le – B: petit mansenc oui> (COG I: 24s)
- (46) lo sec qu'a pres Ø *sabetz* lo sec qu'a pres <le (vin) sec a pris (= a augmenté en quantité) vous ENC savez le sec a augmenté> (COG I: 47)
- (47) qu'i avè ua cleda aquí Ø *comprenes* qu'èra tot cledas pertot <il y avait une clôture ici tu ENC comprends c'était tout clôturé partout> (COG I: 118)
- (48) oh Ø *veds* qu'èi hèit lo men temps <oh tu ENC vois j'ai fait mon temps (= mon devoir)> (COG XI: 185)

<sup>8</sup> Avec Pilawa (1990), nous disposons d'un ouvrage monographique présentant une analyse détaillée des fonctionnements des particules préverbaux du gascon sur la base d'un corpus littéraire du 20e siècle.

Les verbes *savoir*, *comprendre* et *voir* constituent justement un groupe de verbes qu'Andersen étudie plus en détail dans sa thèse comme «propositions parenthétiques non prototypiques» du français (Andersen 1997: 179ss). Le comportement morpho-syntaxique des verbes correspondants en occitan de Gascogne confirme pleinement l'analyse de cette auteure qui constate que «les verbes à emploi parenthétique à la deuxième personne ont [...] un rôle énonciatif parallèle à celui des verbes parenthétiques de la première personne.» (Andersen 1997: 189) On assiste, dans les cas décrits de verbes recteurs faibles à la 1e comme à la 2e personne, à un processus de «pragmaticalisation» de syntagmes verbaux issus de phrases complexes à subordination complétive, et qui aboutit à la formation de marqueurs de discours ou de marqueurs modaux, dépourvus de traits phrastiques (cf. Dostie / de Sève 1999).<sup>9</sup>

## 5 Conclusion

L'objectif de cet article était de démontrer le caractère particulier des verbes qui connaissent un usage dit «de recteur faible», à partir d'exemples tirés de l'occitan gascon. Les données relevées dans des textes oraux et littéraires de cette langue ont confirmé les analyses des verbes recteurs faibles (ou verbes parenthétiques) proposées par Urmson (1952) pour l'anglais ou par Blanche-Benveniste (1989) et Andersen (1993; 1996) pour le français. L'occitan de Gascogne, qui avec son paradigme de particules préverbaux «énonciatives» dispose d'une marque flexionnelle supplémentaire, dont une des fonctions est la modalisation de l'assertion de la proposition, permet de reconnaître plus nettement encore que le français ou les autres langues romanes ce statut spécifique des verbes recteurs faibles.

## Bibliographie

- Andersen, Hanne Leth (1993): Les complétives non introduites en français parlé. In: Claude Muller, Daniel Roulland (éds.): *Subordinations*. Rennes: Presses Universitaires de Rennes, 5-14.
- (1996): Verbes parenthétiques comme marqueurs discursifs. In: Muller: 307-315.
- (1997): *Propositions parenthétiques et subordination en français parlé*. Copenhague: Université de Copenhague (thèse inédite).
- (1999): Propositions adverbiales non introduites en français parlé. In: *RRo* 34, 163-180.
- Bec, Pierre (1995): *La langue occitane*. Paris: PUF.

<sup>9</sup> Dostie / de Sève fournissent, plus précisément, une analyse très fine du seul marqueur *t'sais* en français québécois, mais qui ne représente, dans leur optique, que «la phase finale de la pragmaticalisation» (Dostie / de Sève 1999: 32) de trois formes de départ, *t'sais*, *tu sais* et *vous savez*.

- Blanche-Benveniste, Claire (1989): Constructions verbales «en incise» et rection faible des verbes. In: *Recherches sur le français parlé* 9, 53-73.
- Boone, Annie (1996): Les complétives et la modalisation. In: Muller: 45-51.
- Conni, Carlo (2001): La cancellazione del complementatore «que/that». In: *Italian Journal of Linguistics* 13, 3-44.
- Deulofeu, José, Jean Veronis (2002): L'utilité du recours au corpus pour rendre compte des différences entre les locuteurs du Sud et du Nord de la France dans l'emploi du morphème *que* en langue parlée. In: Pusch / Raible: 379-394.
- Dostie, Gaétane, Suzanne de Sève (1999): Du savoir à la collaboration. Etude pragma-sémantique et traitement lexicographique de *t'sais*. In: *Revue de Sémantique et Pragmatique* 5, 11-35.
- Field, Thomas T. (1985): Speech act markers in modern Gascon. In: Larry D. King, Catherine A. Maley (éds.): *Selected papers from the XIIIth Linguistic symposium on Romance languages, Chapel Hill, N.C., 24-26 March 1983*. Amsterdam / Philadelphia: Benjamins, 77-97.
- Hare, Richard Mervyn (1970): Meaning and speech acts. In: *Philosophical Review* 79, 3-24.
- Hooper, Joan B. (1975): On assertive predicates. In: John P. Kimball (éd.): *Syntax and semantics*. Vol. 4. New York / San Francisco / London: Academic Press, 91-124.
- Huddleston, R. D. (1999): Sentence types and clause subordination. In: Keith Brown, J. Miller (éds.): *Concise Encyclopedia of Grammatical Categories*. Amsterdam et al.: Elsevier, 329-343.
- Martineau, France (1988): Variable deletion of *que* in the spoken French of Ottawa-Hull. In: David Birdsong, Jean-Pierre Montreuil (éds.): *Advances in Romance Linguistics*. Dordrecht, Providence: Foris, 275-287.
- (1993): Rection forte et rection faible des verbes: L'ellipse de *que* en français du Québec et de l'Ontario. In: *Francophonies d'Amérique* 3, 79-90.
- Martins-Baltar, Michel et al. (1989): *Entretiens. Transcription d'un corpus oral*. Saint-Cloud, Paris: ENS de Fontenay-Saint-Cloud, Didier Erudition.
- Muller Claude (éd.) (1996): *Dépendance et intégration syntaxique: subordination, coordination, connexion*. Tübingen: Niemeyer.
- Pilawa, Jürgen (1990): *Enunziative. Eine sprachliche Neuerung im Spiegel der gaskognischen Schriftkultur*. Tübingen: Narr.
- Pusch, Claus D. (2000): The attitudinal meaning of preverbal markers in Gascon: Insights from the analysis of literary and spoken language data. In: Gisle Andersen, Thorstein Fretheim (éds.): *Pragmatic markers and propositional attitude*. Amsterdam / Philadelphia: Benjamins, 189-206.
- (2001): *Morphosyntax, Informationsstruktur und Pragmatik. Präverbale Marker im gaskognischen Okzitanisch und in anderen Sprachen*. Tübingen: Narr.
- Pusch, Claus D., Wolfgang Raible (Hgg.) (2002): *Romanistische Korpuslinguistik: Korpora und gesprochene Sprache / Romance Corpus Linguistics: Corpora and Spoken Language*. Tübingen: Narr.
- Silva-Corvalán, Carmen (1998): On borrowing as a mechanism of syntactic change. In: Armin Schwegler, Bernard Tranel, Myriam Uribe-Etxebarria (éds.): *Romance Linguistics. Theoretical perspectives. Selected papers from LSRL XXVII*. Amsterdam / Philadelphia: Benjamins (Current Issues in Linguistic Theory 160), 225-246.
- Tuomarila, Ulla (1999): *La citation mode d'emploi. Sur le fonctionnement discursif du discours rapporté direct*. Helsinki: Academia Scientiarum Fennica.
- Urmson, James O. (1952): Parenthetical verbs. In: *Mind* 61, 480-496.
- Venier, Federica (1991): *La modalizzazione assertiva. Avverbi modali e verbi parentetici*. Milano: Franco Angeli.
- Wiesmath, Raphaële (2002): Présence et absence du relatif et conjonctif *que* dans le français acadien: tendances contradictoires? In: Pusch / Raible: 395-410.

Wüest, Jakob (1985): Les énonciatifs gascons et la théorie de l'énonciation. In: Andres M. Kristol, Jakob Wüest (éds.): *Drin de tot. Travaux de sociolinguistique et de dialectologie béarnaises*. Bern et al.: Lang, 285-307.